

Enquête sur la planification anticipée des soins en Suisse

L'Office fédéral de la santé publique s'intéresse aux besoins et appréciations des professionnel-le-s de la santé et du social, ainsi que du public, au sujet de la planification anticipée des soins.



© Karolina Grabowska / Pexels

Le coronavirus a donné lieu à de nombreuses discussions sur la volonté présumée dans les soins et le traitement des personnes gravement malades. Dans ce contexte, les instruments de planification sanitaire préalable font l'objet d'une attention accrue. Bien que la population soit de plus en plus sensibilisée, de nombreuses personnes n'enregistrent pas leurs souhaits et leur volonté de manière à ce que les professionnel-le-s de santé sachent ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire.

L'Office fédéral de la santé publique a mandaté un institut indépendant pour mener une enquête auprès des professionnels de la santé et du social, en particulier ceux qui participent à une forme ou une autre de planification anticipée avec les patients dans les hôpitaux, les EMS ou le secteur ambulatoire. Le questionnaire en ligne explore les points de vue et les expériences des professionnel-le-s qui s'occupent de planification sanitaire préalable, de directives anticipées ou de mandats pour cause d'incapacité de discernement dans leur travail quotidien.

Cette recherche s'intéresse également aux besoins de la population en matière de planification sanitaire prospective, afin de connaître quand survient le moment d'aborder les questions de planification, à qui les gens parlent de ces questions et quel soutien ils attendent des professionnel-le-s de la santé.

La planification préalable des soins de santé est abordée dans un sens très large. Il s'agit de réfléchir et de discuter de ses propres valeurs et idées sur la maladie, la dépendance, le besoin de soins, la fin de vie et le décès, les mesures médicales souhaitées dans les situations d'urgence ou en cas d'incapacité, ou encore la planification des traitements à l'avance pour les personnes malades.

L'enquête en ligne, destinée aux professionnel-le-s, est ouverte jusqu'au 18 avril et nécessite environ 15 minutes pour être complétée. Le public peut contribuer en participant à un entretien individuel téléphonique d'une demi-heure.

L'institut Formative works garantit la confidentialité et l'anonymat.

[Le lien vers l'enquête en ligne](#), destinée aux professionnel-le-s de la santé et du domaine social

[Flyer d'information pour le public](#)